ALPES DE HAUTE-PROVENCE
MAIRIE DE VILLARS-COLMARS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRETE MUNICIPAL N°2026/53
PORTANT CIRCULATION ET STATIONNEMENT
POUR CAUSE DE TRAVAUX

Le Maire de Villars-Colmars,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et L.2212-2 ;
Vu le Code de la voirie routière, notamment ses articles L.113-2, L.141-2, R.116-2 et R.141-14 ;
Vu le décret n°262 du 14 mars 1964 relatif à la police sur les voies communales ;
Vu le nouveau Code pénal, notamment ses articles 131-13 et R.610-5
Vu la demande en date du 09 novembre 2026 par laquelle l'entreprise AZUR TRAVAUX, représentée par Monsieur Lorenzo MARTINS, TSA 54050, Allée des Genêts 92881 Nanterre cedex 9 demande un arrêté de circulation, avec circulation alternée manuellement et basculement de la circulation sur la chaussée opposée ainsi qu'une interdiction de stationnement et de dépassement pour effectuer des travaux de réalisation de 24 mètres de tranchée pour le raccordement ENEDIS de pour le logement situé au 1181 route du Puy. Travaux prévus à compter du 08/02/2027, pour une durée de travaux (en jours calendaires) : 30 jours.
Considérant qu'il convient de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité du public et des usagers,

ARRETE

Article 1 :
Le pétitionnaire est autorisé à exécuter les travaux indiqués dans sa demande, à charge pour lui de se conformer aux dispositions et aux conditions spéciales suivantes :
Toutes précautions seront prises pour éviter les accidents ;
L'autorisation accordée sera révocable à tout moment si l'intérêt de la voirie, de l'ordre public ou de la circulation l'exige, ou si le permissionnaire ne se conforme pas aux indications qui lui auront été imposées ;
Le pétitionnaire restera responsable de tous accidents pouvant résulter de l'exécution de ce travail ;
Les travaux sont prévus à compter du 08 février 2027, pour une durée de travaux (en jours calendaires) : 30 jours.
A l'expiration de ce délai, la voie publique devra entièrement être débarrassée de tout dépôt.

Article 2 : La circulation sera maintenue dans les deux sens de circulation avec empiètement sur la chaussée et basculement de la circulation sur la chaussée opposée. Une circulation alternée manuelle sera mise en place.
Le stationnement et le dépassement seront interdits à tous véhicules durant la durée de chantier.
La vitesse sera limitée à 30 km/h aux abords du chantier.

Article 3 : L'entreprise sera responsable tant vis à vis des tiers que de la commune de Villars-Colmars des accidents et dommages de toute nature qui pourraient résulter de l'existence de ce chantier.

Mairie de Villars-Colmars
14, place de la Mairie
04370 VILLARS-COLMARS
Tel : 04.92.83.43.01
Mel : mairie@villars-colmars.fr

Article 4 :

Monsieur le Maire et le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Colmars-les-Alpes sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Article 5:

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, soit gracieux auprès de l'autorité administrative signataire de celui-ci, soit d'un recours contentieux dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Marseille 22, 24 rue Breteuil à 13281 MARSEILLE Cédex 6, à compter de la date du présent arrêté.

Fait à Villars-Colmars, le 10 novembre 2026

Le Maire,

Laurent ROUX

Mairie de Villars-Colmars
14, place de la Mairie
04370 VILLARS-COLMARS
Tel : 04.92.83.43.01
Mel : mairie@villars-colmars.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa
N° 14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'oeuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☒

Dénomination : AZUR TRAVAUX
Adresse : TSA 54050 200 All. des Genêts
Code postal : 92881 Localité : NANTERRE CEDEX 9 Pays : France
Nom contact : MARTINS Prénom contact : Lorenzo
Téléphone : 0760561285 Indicatif pays : +33
Fax : Indicatif pays :
Courriel : 2646001074.264601DAC02.01@captidec.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur
Dénomination :
Adresse :
Code postal : Localité : Pays :
Nom contact : Prénom contact :
Téléphone : Indicatif pays :
Fax : Indicatif pays :
Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°
Hors agglomération ☐ En agglomération ☐
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : Point de Repère (PR) routier de fin d'application :
Adresse Numéro : Nom de la voie :
Code postal : 04370 Localité : VILLARS COLMARS

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☒ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : Réalisation de 24m de tranchée pour le raccordement ENEDIS de M.RIVIERE
Date prévue de début des travaux : 08/02/2027 Durée des travaux (en jours calendaires) : 30

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 30 Date de début de réglementation 08/02/2027
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☐ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☒
Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☒
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☒ Empiétement sur chaussée ☒ Largeur de voie maintenue
Suppression de voie ☐ Nombre de voie(s) supprimée(s)

(DAC_P1_V5_v1.02)

AZUR TRAVAUX

TSA 54050

92881 NANTERRE CEDEX 9
France
Tel : +33760561285 Fax :
2646001074.264601DAC02.01@captidec.fr

Réf. Protys :	2646001074.264601DAC02
N° affaire :	53627502 - RIVIERE

MAIRIE DE VILLARS COLMARS
Quartier la Foulerie
04370 Villars-Colmars
France

Courriel : mairievillarscolmars@wanadoo.fr
Tel : +33492834301
Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9
Le : 09/11/2026
Signataire : LORENZO Martins

(Accompagnement_V5.10_1.02)

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
véhicules légers ☐	véhicules légers ☒	véhicules légers ☒
poids lourds ☐	poids lourds ☒	poids lourds ☒

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

Autres prescriptions :

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☒ Une entreprise ☐

Dénomination : AZUR TRAVAUX

Adresse : TSA 54050 200 All. des Genêts

Code postal : 92881 Localité : NANTERRE CEDEX 9 Pays : France

Nom contact : MARTINS Prénom contact : Lorenzo

Téléphone : 0760561285 Indicatif pays : +33

Fax : Indicatif pays :

Courriel : l.martins@azur-travaux.fr

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/500ème ☒ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☒ Numéro d'affaire : 53627502 - RIVIERE

Fait à : NANTERRE CEDEX 9 Le : 09/11/2026

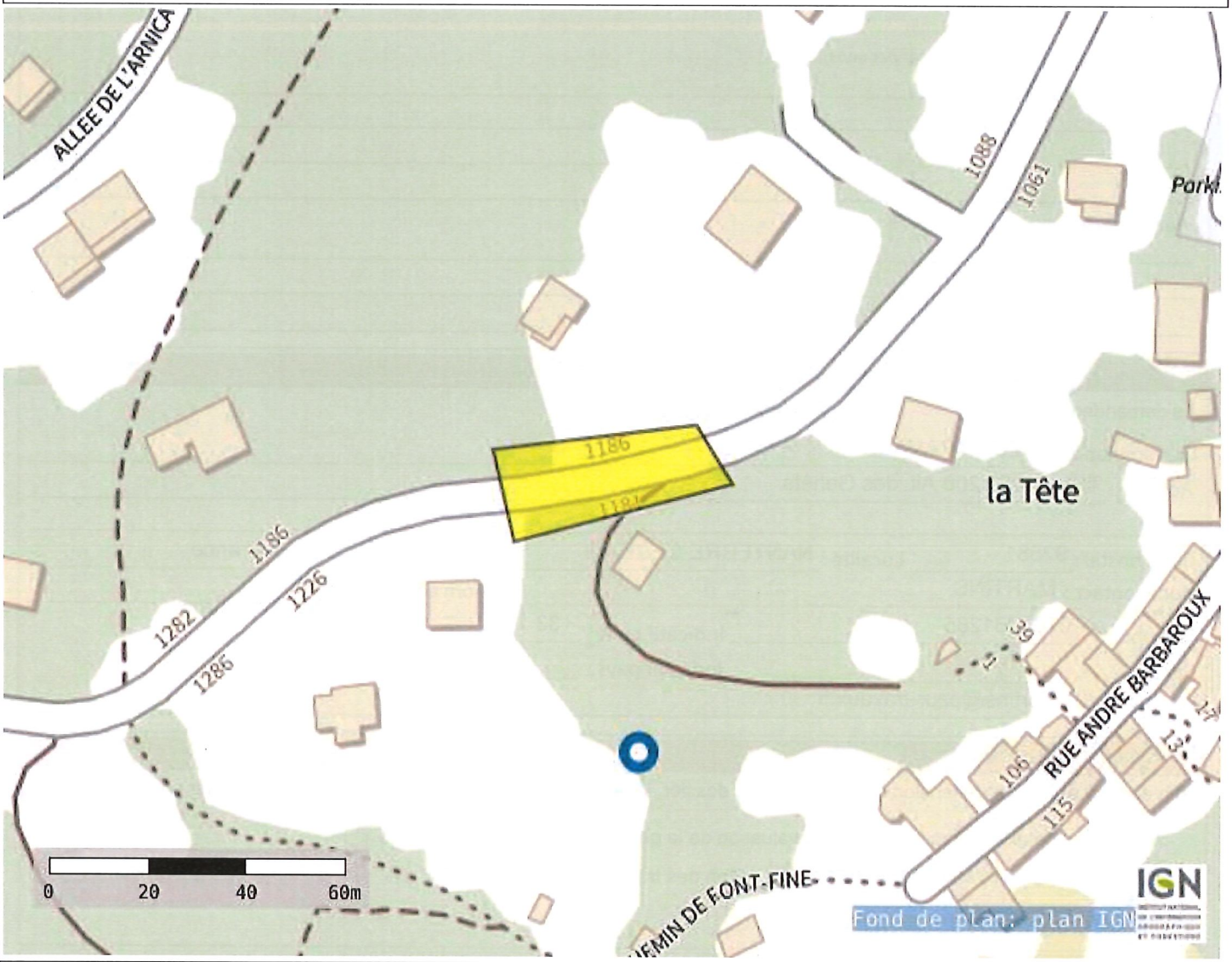
Nom : Lorenzo Prénom : Martins Qualité :

(DAC_P2_V5_v1.02)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2026110900059P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

987839.7739954607 6347107.638998852

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

6,59993521458232 44,16408678110690
6,59998885876262 44,16392515851794
6,60054407602870 44,16402713472681
6,60045288092219 44,16413103483379
6,59993521458232 44,16408678110690

(PlanDetail_Protys_v1.01)